

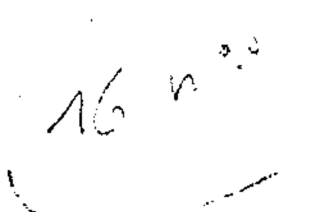
AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. 61. 24. 06. 51

PUBLICATION PERIODIQUE



Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRÉNÉES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

ABONNEMENT ANNUEL : 160 F.

BULLETIN N° 1 DU 11 JANVIER 1990

MEILLEURS VOEUX A TOUS NOS ABONNES

CEREALES

Stade végétatif Les céréales sont en cours de tallage actuellement.

OIDIUM

Situation De nombreux cas d'attaques d'Oïdium sur le feuillage des céréales, tant sur blé que sur orge sont actuellement observés en tous secteurs céréaliers de notre région depuis le mois de décembre.
Les attaques de cette maladie se traduisent par des taches blanchâtres et duveteuses sur le jeune feuillage lorsque l'attaque est récente. Plus tardivement, les symptômes évoluent en feutrage brun grisâtre, recouvrant parfois la presque totalité du limbe.
Les feuilles attaquées jaunissent prématurément, présentent des taches brun noirâtre après disparition du feutrage. Dans les cas d'attaques les plus sévères ou les plus anciennes, on observe même une disparition prématurée du feuillage.

La manifestation de l'Oïdium n'est pas exceptionnelle. La maladie peut attaquer les céréales à tous les stades de leur croissance, les contaminations étant possibles entre 2 et 30°C (optimum 15 à 20°C).

Les attaques de cet automne et début d'hiver revêtent un caractère spectaculaire et particulier, l'Oïdium ayant été favorisé par les conditions climatiques exceptionnelles (temps doux, absence de gelées et de pluies).

Préconisation *Toute protection fongicide du feuillage est actuellement inutile.*
Il conviendra toutefois de demeurer vigilant, surtout si les conditions climatiques actuelles se poursuivent.
De nouveaux conseils vous seront donnés dans nos prochains bulletins.

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Situation Les dernières observations effectuées courant décembre ont montré un pouvoir infectieux des pucerons pratiquement nul.

Préconisation *Il est inutile de renouveler l'intervention réalisée selon nos préconisations de l'automne dernier (cf. nos bulletins n° 16 du 21 novembre et 17 du 13 décembre 1989).* ■